



Raspberry Pi Foundation

Conseils de protection : réseaux sociaux et communication

Dans ce document, nous vous fournissons des directives de bonnes pratiques pour l'utilisation des réseaux sociaux et des outils de communication dans le cadre de votre activité soutenue par des bénévoles de la Raspberry Pi Foundation (par exemple, Code Club/CoderDojo/Raspberry Jam). Ces directives ne doivent pas être modifiées.

En règle générale, vous ne devez pas envoyer de messages privés aux jeunes qui participent à votre session ou activité, ni en recevoir de leur part, que ce soit via leurs comptes de réseaux sociaux personnels ou via les comptes de l'activité. De plus, vous ne devez pas mettre d'images ou de vidéos représentant un jeune sur n'importe quel réseau social, à moins d'avoir obtenu le consentement / la permission appropriée pour la photo. Aux fins du présent document, un jeune est une personne âgée de moins de 18 ans.

Vous trouverez ci-dessous des directives pour l'utilisation de certains réseaux sociaux populaires dans le cadre de votre activité. Vous utilisez peut-être d'autres plateformes - dans ce cas, les points généraux soulevés ici restent valables.

Vous pouvez parler de ces directives aux jeunes et à leurs parents en personne lorsque vous expliquez les « règles » de votre groupe d'activité.

E-mail

Vous ne devez pas communiquer de manière individuelle avec les jeunes par e-mail.

Si vous devez communiquer avec un jeune par e-mail, incluez toujours un parent / tuteur, ou l'enseignant pour une activité en milieu scolaire, dans le message. Si vous n'avez pas l'adresse e-mail d'un parent ou d'un enseignant, demandez d'abord ces informations au jeune et incluez un autre bénévole dans cet e-mail.

Si vous envoyez un e-mail à plusieurs personnes, masquez toujours leurs coordonnées pour éviter de partager les adresses e-mail des parents ou des jeunes avec d'autres destinataires.

Facebook

Vous ne devez pas être amis sur Facebook avec des jeunes qui fréquentent votre activité.

Vous pouvez gérer un groupe Facebook pour votre activité et communiquer dans ce cadre du groupe à des fins d'organisation de sessions ou d'aide à des projets. Cependant, vous ne devez pas communiquer de manière individuelle en envoyant des messages directs aux jeunes ou en répondant à leurs messages directs.

Twitter et Instagram

Vous ne devez pas suivre les comptes des jeunes ou leur envoyer directement des messages sur ces réseaux sociaux. Les jeunes peuvent suivre les comptes de votre activité si vous en avez.

WhatsApp

Vous ne devez pas utiliser WhatsApp pour communiquer avec les jeunes qui assistent à votre activité.

Vous pouvez créer des groupes avec d'autres bénévoles de plus de 18 ans pour organiser votre activité.

Snapchat

Vous ne devez pas être amis sur Snapchat avec des jeunes qui fréquentent votre activité.

LinkedIn

Vous ne devez pas envoyer de messages directs aux jeunes ni répondre à leurs messages directs sur LinkedIn.